

ASSOCIATION DES AMIS DE L'AERIUM D'ARES

BP 15
33740 ARES

TEL. 05 56 60 33 65

Arès, le 4 janvier 1999

AR

Monsieur Marc GENTILINI
7 rue de l'Armée Patton
91640 Briis Sous Forges

Monsieur le Président,

Lorsque, le 1er décembre 1997, vous avez reçu le Père François DU PLESSIS et les représentants des associations APEFIP et "4A" pour discuter de l'avenir de l'Aérium, vous avez chargé Monsieur André AOUN de faire une enquête afin que la Croix Rouge Française puisse prendre une décision avant la fin du premier semestre 1998.

Or, contrairement à l'engagement que vous aviez pris, aucune information ne nous est parvenue de votre part depuis cette date. Nous savons que Monsieur André AOUN est venu "enquêter" à Arès, et qu'il a rencontré les deux représentants de l'Association de l'Oeuvre WALLERSTEIN, Monsieur Bernard JUDET DE LA COMBE et Maître François CHAMBOLLE.

Sur place, il n'a pas contacté l'Association des Amis de l'Aérium d'Arès, contrairement à ce qu'il avait annoncé au Conseil Général de la Gironde. Plus globalement aucun contact n'a été pris avec les autres associations qui se sont mobilisées pour qu'aboutisse un projet de réhabilitation du site de l'Aérium au profit de l'enfance en difficulté.

Nous avons alors compris que Monsieur André AOUN, actuellement comme par le passé, ne prenait en compte, au sein de la Croix Rouge Française, que les intérêts de la famille WEILLER, intérêts identifiés abusivement aux intentions de la fondatrice, Madame Sophie WALLERSTEIN. Les dossiers de l'Aérium sont encore une fois récupérés au bénéfice des mêmes intérêts qui bloquent depuis près de trente ans tous les projets de remise en service de ce bâtiment.

Nous savons également que vous vous êtes déplacé à Arès où vous avez, en particulier, rencontré les mêmes interlocuteurs qui ont du vous fournir les mêmes informations mensongères sur le procès, nos actions et nos intentions.

Les informations dont nous disposons indiquent que vous semblez les avoir crus alors qu'il vous suffisait de lire les attendus des jugements pour rétablir la vérité (ces textes sont en votre possession puisque la Croix Rouge Française était partie prenante au procès).

.../..

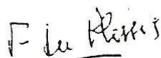
Depuis ces événements, le silence le plus complet s'est installé, alors que le respect de vos engagements vis à vis de nous aurait été de nous informer de vos intentions.

Nous ne voulons pas "accaparer" l'Aérium, nous sommes là pour aider à la recherche de partenaires pour mettre en oeuvre un projet social qui réponde aux besoins de notre région.

Les "4A", quant à eux, apporteront le soutien local des 1200 signataires de la dernière pétition, à tout projet en faveur de l'enfance défavorisée.

Dans cette perspective, nous vous demandons de nous recevoir dans les meilleurs délais afin d'échanger nos points de vue.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.



François DU PLESSIS

Le Président de l'APEFIP,



Jean-Pierre FONDÈRE

Le Président des 4A,



Christian DARRIET

- PJ: 1 - lettre du Conseil Départemental de la Croix Rouge Française de la Gironde, en date du 22 février 1990
2 - lettre de la Croix Rouge Française, en date du 24 avril 1995
3 - lettre de la Croix Rouge Française, en date du 23 mars 1998
4 - lettre du Conseil Général de la Gironde, en date du 17 juillet 1998